



**Note préliminaire à
l'Écho n°82
de juillet 1912**

L'article sur le boisement de la Montagnette est très intéressant et très précis...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

n°82 de juillet 1912

Sommaire

- Page 01 = Le boisement des collines ;
- Page 04 = Installation de notre nouvelle municipalité ;
- Page 04 = Réception Réal del Sarte et de Lucien Latour ;
- Page 06 = Nouveaux prieurs de Saint Jean-Baptiste ;
- Page 07 = La Fête-Dieu ;
- Page 11 = États Religieux ;
- Page 12 = La Purification ;
- Page 12 = Éducation ;
- Page 13 = Petites ripostes ;
- Page 13 = Questions sociales à la portée de tous ;
- Page 14 = Rome et les reliques de la Passion ;
- Page 15 = Prône pour Tous ;
- Page 16 = Page des enfants.

Sources : collection Yvette Mus (ex-collection Joseph Bruyère) ; collection Josette et Jean Constant ; collection Magali et Mireille Arnaud.

L'ÉCHO DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres

Lisez et faites lire

Le boisement de nos collines

C'est aux âmes délicates, sensibles au charme pénétrant de nos riants côteaux, que nous dédierions — s'il y avait lieu — ces lignes.

N'est-ce point, en effet, ces bois à l'ombre desquels elles se complaisent si souvent à rêver, qui donnent à nos collines provençales, desséchées et arides, à l'ordinaire, leur agréable fraîcheur?

Aussi les édiles qui dotèrent Barbentane d'une telle source de beauté et de revenus ont-ils droit à une bien large reconnaissance!

Somme toute, nous croyons cependant que le côté spéculatif de l'entreprise l'emporta chez eux sur la poésie et les sentiments esthétiques. Mais n'importe! On ne saurait, en toute équité, en faire un grief à d'honnêtes administrateurs!

Les offres de boisement furent adressées, au début de l'année 1861 par M. J.-B. Pètre, maire, après avis du Conseil municipal, à l'administration des Eaux et Forêts.

Celle-ci acquiesça sans difficulté, et les plans, établis avec célérité commencèrent à s'exécuter le dix octobre de la même année.

On boisa, dès l'abord, les parties les plus rapprochées de l'agglomération (*Croix des Veuves, Berterigues, Pierre Donneau et Beauregard*), en plantant des pieds avec la motte.

Ce procédé trop coûteux est abandonné: on s'est contenté depuis de faire des semis de pins d'Alep en potées de 0 m 60 sur 0 m 40.

L'hectare contenant 1.400 potées et la surface exploitée étant à ce jour de 600 hectares environ, il est permis de

supposer que notre forêt contient près de deux millions de pieds.

Chaque saison, de nouveaux terrains sont boisés.

Les dépenses afférentes aux divers travaux (semis, échellage, etc.) offrent une certaine régularité. Elles incombent à l'Etat (3 sixième), au département (2 sixième), et enfin à la commune (1 sixième seulement).

C'est donc l'Administration qui supporte la plus grande partie des charges.

Il est important de souligner la contribution minime de la Commune; car celle-ci, nous le verrons, prend, par contre, les 8 dixièmes des produits.

— Quelle est la *situation juridique* du domaine soumis de la sorte au régime forestier?

On considère généralement l'ensemble des bois comme propriété de l'Etat. Il n'en est rien! Au contraire, le sol et les arbres ne cessent point d'appartenir à la commune.

Seulement l'Etat, en retour des sacrifices assez considérables qu'il a consentis dès le début des plantations, se réserve, à bon droit, 1 vingtième des revenus.

Il est vrai que l'engagement de la commune est perpétuel et qu'en fait l'exercice du droit de propriété est très sensiblement restreint.

Malgré cela, la situation ne présente, à notre égard, que des avantages.

On a commencé en 1910 par une coupe à la Croix des Veuves (6 hectares 20). On a éclairci la futaie sous laquelle serpente l'exquise promenade du Calvaire à la Croix de la Capitaine. Les 749 arbres, condamnés par l'Inspecteur des Domaines, ont été adjugés au prix exact de 2.870 francs. La vente s'est faite au mètre carré.

L'année dernière, on élagua la pinède située près du vieux mas des Darboussets sur une étendue de dix hectares. Ce qui produisit 13.500 fagots et 325 stères de bois moyen (prix total: 2.200 francs).

Ces deux premières coupes, dans les meilleurs sols il est vrai, permettent de bien augurer des exploitations futures.

La surveillance de la forêt est confiée spécialement au garde forestier.

Trois seulement ont passé parmi nous: ce sont MM. Convercet (1861-1879), Jaoulx (1879-1901) et enfin Mougnot, le sympathique et obligeant garde actuel.

Il assume une grande responsabilité; car il remplit les fonctions, non seulement de garde forestier, mais aussi d'of-

ficier de police judiciaire, au même titre que nos gardes-champêtres.

Son rôle principal consiste à inspecter les plantations et à prévenir les diverses dégradations possibles.

La surveillance de la pêche fluviale sur la rive gauche de la Durance (du confluent au pont de Bompas) lui incombe également.

Cet agent s'occupe, en outre, de la numération des troupeaux assujettis au droit de 0 fr. 60 centimes par tête, de l'état de pacage (dans les taillis) et du contrôle des carrières, faisant partie du domaine forestier.

La tâche la plus ingrate de ce garde est assurément l'extinction de ces incendies relativement fréquents qui dévorent de superbes futaies.

On en compte trois principaux depuis 1900.

En juillet 1903, quarante-cinq hectares furent la proie des flammes dans le quartier de Valbouissière. Les ravissants sapins qui rendaient ce vallon si intéressant disparurent. Dans cet incendie, dix hectares s'embrasèrent brusquement, rendant inutiles les premiers secours.

Trois ans après, au Claux de l'Étang (près du mas de Darbousset) dix-huit hectares sont réduits en cendres, et, en 1909, dans la même zone, mais au sud, le feu dévore encore 12 hectares.

Nous négligeons les incendies de petites portions de forêts, beaucoup plus fréquents qu'on ne croit.

Ces pertes sont déplorables, car les bois détruits, propriété exclusive de la commune, auraient été sous peu d'un excellent rapport.

Certes, ces accidents ont toujours révélé des dévouements louables. Et nous pourrions citer quelques noms, si nous ne craignons de blesser la modestie de ces courageuses personnes!

En tout cas, qu'il nous soit permis d'engager vivement nos compatriotes — les contribuables surtout — à porter secours avec empressement aux agents chargés de ces pénibles services.

L'opinion erronée que l'Etat, seul intéressé dans ces pertes, dispose de moyens suffisants pour s'en accommoder, doit être abandonnée, puisque c'est le budget communal qui est engagé. Et, si certains sont convaincus par cet argument un peu... concret, notre étude n'aura pas été inutile.

En résumé, la superficie exploitée est, en mai 1912, de 600 hectares.

La plupart des bois vont être soumis à des coupes.
Les plantations se poursuivront encore deux années (total général: 620 hectares 97).

A ce moment, toute l'étendue concédée à l'Etat sera commencée, et l'exploitation régulière à laquelle on soumettra notre forêt lui donnera une valeur considérable.

P. G.

Installation de notre nouvelle municipalité

Elle eut lieu le dimanche 19 mai. *M. le comte Terray*, absent, fut nommé *maire à l'unanimité*, par 20 voix sur 20 votants.

Par 18 voix, ensuite, *MM. Pierre Lambert et Joseph Ardigier* furent élus *adjoints*.

Félicitons-nous de cette élection qui affermit l'union nécessaire et féconde et maintient à la tête des affaires communales des édiles tels que *M. le comte Terray* et ses fidèles collaborateurs.

Ces excellents administrateurs ont depuis longtemps déjà fait leur preuve. Ils ne cesseront certes point, non de donner la lune à ceux qui l'exigent, mais de présider avec sagesse, intelligence, dévouement aux destinées de la commune et de défendre les légitimes intérêts de chacun, en même temps que l'intérêt public.

Parmi les conseillers, quelques-uns, honneur à eux! *MM. le capitaine Reboul, François Granier, et.*, ont voulu céder leur place à une jeune phalange. Ceux-ci se mettront à l'œuvre avec l'entrain qui caractérise les débutants. Ils apportent au sein du conseil une nouvelle provision d'énergie et de vitalité.

Saluons d'un même cœur, avec un sentiment profond de reconnaissance, pour les uns, de sympathie, pour les autres, les anciens dévouements et les jeunes espérances!

RECEPTION

DE

Maxime Réal del Sarte et de Lucien Lacour

27 mai, Lundi de Pentecôte

Tout le monde sait que le 1^{er} est président des « Camelots du Roi » de Paris, et le second, vice-président.

L'un flétrit la Cour de Cassation et le deuxième gifla Aristide Briand. Les Barbentanais n'oublieront pas de sitôt la fête qu'ils

improvisèrent à l'occasion de la visite que leur firent ces vaillants. Nous consignons ici ces faits qui intéressent notre histoire locale, en reproduisant, sans commentaire, dans toute sa chaude spontanéité, le récit de l'*Eclair* :

« Ce fut une apothéose ! Jamais les Césars, pénétrant victorieux dans Rome, n'entendirent des acclamations plus vibrantes et plus chaudes.

« Le cœur des royalistes de Provence, charmé déjà par une journée idéalement belle, débordait de fierté et de joie. L'honneur, il est vrai, était grand pour Barbentane ! Quel magnifique spectacle ! Del Sarte et Lacour, soulevés, portés en triomphe au milieu des vivats pleins d'enthousiasme, des sourires charmants, et par dessus tout le soleil couchant, qui, jetant comme à dessein des reflets d'or sur cette scène, la rendait féerique et inoubliable. Une surprise était réservée à ces artistes que sont les deux grands Camelots : trois ravissantes filles de Provence, délicieusement costumées, leur souhaitèrent la bienvenue. Mlle Madeleine Ollier s'exprima en ces termes : « Messieurs, notre témérité serait sans excuses. à nous jeunes filles, si le sentiment qui l'inspire n'était sûrement en parfaite harmonie avec vos nobles cœurs. Nous sentons toute la joie que vous nous apportez et nous apprécions tout l'honneur de votre visite. En vous, Monsieur Maxime Réal del Sarte, nous entendons la voix qui a jeté à la face de juges faussaires la flétrissure que leur bassesse méritait, et en vous, Monsieur Lucien Lacour, nous voyons la main vigoureuse qui imprima sur la joue de l'homme vil et hypocrite, en un soufflet retentissant, le sceau de l'indignation publique. Le France tressaillit au bruit de votre crânerie et de votre vaillance. Les acclamations retentirent d'une extrémité à l'autre du pays. L'âme de la Provence vibra à l'unisson des vôtres, cette âme chantée par le grand Maître de Maillane :

« Amo de longuo renadivo,
Amo jouiouso e fièro e vivo,
Qu'endiho dins lou brut dou Rose et dou Rousau,
Amo dei sevo armouniouso,
Et dei calance souleiouso,
De la Patrio amo piouso. »

« C'est pourquoi la population de Barbentane, si profondément royaliste par tradition et par raison, délègue aujourd'hui de ses enfants, les sœurs de Mireille, pour vous exprimer ses sentiments de gratitude et d'admiration. Elle a préféré de ieunes interprètes pour les ieunes héros de la France qui monte, et qui accueilleront à coup sûr, de leur mieux, les félicitations et les vœux de la Vendée provençale ».

Mlles Fanny Berrard et Louise Deurrieu, offrent alors des gerbes de fleurs. Maxime Réal del Sarte, ravi autant qu'ému, remercie la population de son accueil et prodigue ses encourage-

ments à tous les ligueurs de Provence, dont le seul regret est de ne pouvoir combattre auprès de ces chefs les jours de bataille. Lucien Lacour, lui aussi, nous dit quelle force et quel prestige l'« Action Française » a acquis à Paris. Il fait particulièrement remarquer que, si les favorisés de la République eux-mêmes commencent à se laisser abattre, c'est que le jour de la Restauration est proche. Le rôle des royalistes de province consiste à préparer l'opinion, de façon à ce que le coup de force ne surprenne aucun Français.

A ces déclarations empreintes d'un optimisme communicatif et réconfortant, nous vîmes briller bien des yeux et nous ne savons si des larmes de joie ne coulèrent point chez certains!

Un Barbentanais de talent, Marcel Viel, vint ensuite. Résumant les explications de Del Sartre et de Lacour, il démontre, avec finesse la banqueroute frauduleuse de la République, qui ne mérite que la peine capitale. Le président de la section, M. Defustel, conclut en exprimant toute la reconnaissance des royalistes. Et l'on acclame Del Sartre et Lacour, comme citoyens d'honneur de Barbentane.

Que de détails ne négligeons-nous pas, malheureusement! Mais ce pâle résumé sera complété exactement par chacun!...

Un punch suivit, dans la salle du siège. L'enthousiasme est tel, que M. le marquis de Forton, président de l'Action Française de Montpellier, laisse déborder sa joie et adresse des félicitations qui nous ont profondément touchés.

Au nom des ligueurs de Barbentane, et en sa qualité de vice-président de la section, M. Vernet boit à Maxime Réal del Sartre, à Lacour, et enfin au Roi, comte de Provence.

Ce que l'on pourrait appeler le troisième acte de la réception, la sortie du Cercle, dépassa tout ce qui avait précédé: *Tour de cours, farandole, bal homérique* où jeunes ou vieux, habiles et inhabiles, furent entraînés dans le tourbillon! On nous fit remarquer que l'acceptation empressée de Del Sartre et de Lacour, acquit certaines personnes à la cause de l'A. F. Aussi lorsque l'automobile qui emportait nos nouveaux compatriotes, nos grands amis, eut disparu dans le crépuscule, une certaine tristesse se peignit sur tous les visages. C'était fini trop tôt.»

Avis. — Notre prochain n° donnera le compte-rendu complet de la journée inoubliable du dimanche 23 juin (*solennité de Jeanne d'Arc*) et de celle du 24 (*fête patronale de St Jean-Baptiste.*)

Nouveaux prieurs de Saint Jean-Baptiste. — MM. Baptistin Fauque. — Jean-Marie Ginoux. — Léopold Michel. — Jean-Marie Bruyère.

La Fête-Dieu

Le 9 juin, dimanche de la solennité du Très Saint Sacrement, la journée s'ouvrit par deux belles communions générales, celle des hommes, au nombre d'une centaine (c'est la plus faible de nos communions d'hommes, de l'année, les autres comptant plusieurs centaines d'hommes, et les Pâques, environ 800), et celle des femmes qui fut splendide, avec renouvellement de la communion solennelle des enfants.

A l'issue des vêpres célébrées à 4 heures, un long et pieux cortège se forma pour parcourir nos rues et places publiques, parées de tentures et de fleurs, et la marche triomphale de Jésus-Eucharistie, répandant sur l'assistance et sur la cité ses meilleures bénédictions, s'effectua, au son des cloches, au bruit cadencé des petits tambours de nos chers petits de l'Asile, au chant des plus mélodieux cantiques de Sainte-Philomène et du Chœur paroissial, à l'harmonie des morceaux de circonstance exécutés par nos vaillants musiciens.

On admirait un délicieux petit Saint-Jean. Le petit Jésus, atteint de la coqueluche, n'a pu paraître.

Notons avec joie l'affluence considérable des hommes et des jeunes gens.

On a même dit qu'ils étaient plus nombreux que les années précédentes. Nous recueillons précieusement cette appréciation.

Le Conseil municipal en corps, fidèle à ses nobles traditions, entourait le dais, porté par MM. Henri Fontaine, Paul Raoulx, Joseph Bonnet, Auguste Issartel, et dont les cordons étaient tenus par MM. le capitaine Reboul, François Granier, Claude Bertaud, et Jean-Baptiste Raoulx.

On a remarqué les deux gracieux reposoirs dressés, l'un à l'entrée du cours et adossé à la maison Deurrieu-Caumel, œuvre des dévoués de ce quartier, et l'autre à l'extrémité du cours, devant le siège de la Société Générale, élevé par les soins de nos excellentes prieures de la Sainte Vierge.

La procession du deuxième dimanche fut non moins recueillie et brillante que la première. Les membres de la municipalité y tinrent les cordons du dais: MM. Pierre Lambert, Joseph Ardigier, Henri Reboul, Hilarion Rey.

Le parcours de cette deuxième procession le long de la riche avenue de Berterigues est des plus ravissants. Ravissants aussi les reposoirs qui furent dressés, avec un goût parfait et un pieux dévouement qui ne se dément jamais. Notons la présence du petit Jésus et de St-Jean.

Souhaitons que, bientôt, une ère nouvelle ramène, avec le retour de la liberté religieuse, dans chaque cité de la France entière, de pareilles démonstrations de la foi catholique.

Courrier Militaire

10 Juin. — Charles Granier et les familles Répétitions, Détails, Etudes, Solfège, J. Berne, St-Huron, Cing-Bals, Bande-Roll, Anche et Embouchure, éprouvant la joie immense à tous de faire part de la perte cruelle et sans regret qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Cent La-Do-Ré

Décédé au Quartier d'Artillerie le 13 juin 1912 dans sa 630^e journée d'existence, à la suite d'une indigestion de Filages de sons, Concerts, Retraites et Défilés.

La Musique se réunira à 5 heures précises du soir, café de la Rose Do-Ré pour se rendre rue de la Pause, à la cantine du 38^e où aura lieu l'inhumation.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Les aumônes seront seules reçues jusqu'à ce que les Tromb'Pettes.

Nous espérons que Messieurs les Assistants les met Trombonnes.

Après la cérémonie un détachement de bleus avec brouettes de corvées sera à la disposition de ceux dont l'émotion aurait été trop forte pour les reconduire à leurs plumards.

Georges Debès, Aix, 7 mai. — « Le plaisir que me procure la lecture de votre charmant petit Echo paraît atténuer la nostalgie si naturelle dans la vie de garnison... »

« Dernièrement, nous sommes partis en manœuvre avec cantonnement à Gardanne. Toutes les armes se trouvaient réunies. Infanterie, cavalerie et artillerie. Mauvaise affaire de coucher à la paille et pourtant cela se renouvelle assez souvent. Avec cela il faut faire office de cuisinier. Je ne veux pas me dire un maître dans l'art culinaire mais enfin au cantonnement, je n'étais pas le dernier à faire ressortir mon mérite.

« Dans un mois nous partons pour Carpiagne en nous arrêtant 2 jours à Cassis. »

Saint-Michel, Nîmes, 8 mai. — « ...Que vous dirai-je de Nîmes? Pas grand'chose pour le moment. Les écoles à feu prennent fin cette semaine. Le 54^e d'artillerie de Lyon, ainsi qu'un grand nombre d'officiers d'artillerie de différents régiments ont fait les tirs avec le 19^e... Il est probable que dimanche prochain nous soyons consignés de nouveau à cause des élections municipales... 136 demain matin! »

8 mai. — Deux aimables cartes de Pierre Fouilland: Le siège de Montmélian (Savoie) en 1600, et la vue du char historique commémoratif traîné à bras d'hommes devant Louis XIV, la reine et toute la cour en l'honneur de la prise de la forteresse de Montmélian.

Rey, Carcassonne, 9 mai. — « Dimanche dernier, nous avons été consignés à cause des élections, mais tout s'est passé dans

le plus grand calme. Encore 4 *Echos* à recevoir, puis on ira les lire à domicile!»

Ayme, Gap, 9 mai. — «...Les chaleurs sont presque suffocantes pour un commencement de saison... Les marches qui maintenant comportent chacune une manœuvre ne sont pas, hélas! pour nous rafraîchir... Ainsi demain, nous partons à cinq heures du matin pour ne revenir qu'à trois ou quatre heures du soir; bien entendu notre dîner sera pris sur l'herbe. Cela s'appelle faire un repas froid, malheureusement avec la température qui règne à Gap depuis quelques jours, je crois bien au contraire que tout ne sera que trop chaud... Je suis très satisfait d'apprendre par une carte de Laussel qu'il est déjà caporal...»

Louis Moucadeau, Nice, 26 mai. — «...Les détails de la revue (*l'Écho*) m'intéressent bien plus que la revue de détails... L'emploi que j'occupe en ce moment n'est guère fatigant. J'ai passé jardinier-fleuriste en chef du parc d'artillerie de la place... Tous les jours je dois m'occuper des commandes de MM. les officiers. Mes rosiers sont tous en fleurs et superbes... Je fais, chaque jour, des bouquets pour l'un et pour l'autre... Ayons courage! Plus que 118!...»

Mézi, Montdauphin, 28 mai. — Un affectueux bonjour et merci sur une fort jolie carte: Les sports d'hiver dans les Alpes. Exercices de skis.

Laussel, Corte, 29 mai. — «...Nous voici de retour des tirs de combats. C'est le 11 mai que nous sommes partis contents comme des pinsons, mais, hélas! à la 2^e étape, l'enthousiasme était déjà tombé et plusieurs étaient morts de fatigue et de chaleur. L'effet produit par la première vue d'un camp militaire est très drôle; à voir tous ces marabouts dressés, on se croirait effectivement là-bas au Maroc. La vie du camp, a ses agréments et aussi ses désagréments; on n'y force guère, mais on y est dans la poussière lorsqu'il fait chaud et dans la boue lorsqu'il pleut, deux choses qui ne concourent guère à engendrer la propreté. Le dernier jour de la manœuvre a eu lieu la cérémonie de la présentation du drapeau du Régiment; la musique a joué la «Marseillaise» pendant que les troupes rendaient les honneurs aux Trois-Couleurs françaises, puis a eu lieu le défilé aux accents du si patriotique «Sambre et Meuse». Ce fut court mais ce fut beau et touchant.

«Nous voici donc au terme du beau mois de Marie. Partout Marie a été fêtée, mais pas partout de la même manière. Ici en Corse par exemple si le soir vous faites le tour de la ville, devant chaque maison vous rencontrerez une petite chapelle illuminée et ornée. Des enfants à genoux chantent et prient devant la statue de la Ste Vierge. Mais le plus beau c'est que devant toutes les chapelles que vous passez les enfants viennent vous demander un sou pour la chapelle, heureusement que le militaire est dispensé de donner, sans quoi sa pauvre bourse serait vite sèche.

«Je me trouvais un soir à l'église à l'occasion du Mois de

Marie, lorsque tout à coup, le mois de Marie terminé, j'entends l'orgue lancer les premières notes de Provençau e catouli. Sur le coup je n'ai plus respiré; il me semblait que les paroles si belles allaient se mêler à la mélodie. Ce fut en vain que j'attendis. C'était un cantique à St-Théophile, très honoré à Corte... »
Icard, Sartène, 30 mai. — « Nous voilà de nouveau dans notre beau Sartène, après avoir passé 15 jours à Bonifacio, où je me suis bien amusé avec mon cher ami Griot et d'autres collègues que j'avais laissés le 17 septembre, quand nous avons fait le changement de garnison pour venir à Sartène. Nos tirs n'ont pas été trop pénibles, si ce n'est les 54 kilomètres pour aller à Bonifacio. Cependant nous les avons fait volontiers car nous disions: cette fois, c'est les derniers!... »

Rey, Carcassonne, 3 juin. — «...Hier, consigné toute la journée à cause d'une manifestation contre le préfet... On craignait que ça tourne mal... quelques bousculades se produisent en face la préfecture... On cria, à bas le préfet! Mais la troupe n'eut pas à intervenir... Ces jours-ci, j'ai été rendre visite au brave capitaine R... où je reçois toujours le meilleur accueil... Je pense que, dans le courant de l'été, j'aurai, comme l'année dernière, le plaisir de vous voir passer à Carcassonne, vous rendant à Lourdes, accompagné de quelques braves pèlerins Barbantais... »

Georges Debès, Auriol, 3 juin. — « Nous voici cantonnés à Auriol. Nous allons effectuer nos tirs de combats au camp de Carpiagne. Cette première étape a été particulièrement pénible, vu la chaleur et les fortes montées. Demain matin, nous reprendrons notre marche... »

Saint-Michel, Nîmes, 4 juin. — «...Laissez-moi vous remercier de m'avoir envoyé cette nouvelle sur Clémenceau... Soyez assuré qu'à la prochaine occasion je ne manquerai pas de la leur servir en guise de petit poulet, comme vous me dites, et il me semble voir déjà la tête qu'ils feront... Le 554 d'artillerie (Orange et Nice) est venu faire ses tirs de guerre à Nîmes. J'ai eu le bonheur de voir Ménard, qui doit rester une vingtaine de jours, et de passer quelques heures avec lui... »

Ayme, Gap, 4 juin. — « Dans une de nos dernières marches de manœuvre, nous avons visité le Sanctuaire de N.-D. du Laus. C'est après avoir livré un combat sérieux et remporté la victoire que le commandant nous a conduits à l'ancien domicile de sainte Benoîte.

« Il est vrai que vainqueurs et vaincus fraternisaient à ce moment-là et un égal empressement les poussait vers cet endroit vénéré.

« Comme vous me l'aviez déjà dit ce petit coin de terre est vraiment charmant. Tout y respire la piété et cette douce quiétude dont nous parle l'Écriture quand elle dit que l'Esprit-Saint ne vit pas dans le tumulte. Et nous, quoique soldats, c'est-à-dire, jeunes gens turbulents, nous nous sommes sentis impressionnés par le calme pieux qui règne autour de cette chapelle. Tous nous l'avons

visitée et je me suis trouvé satisfait en voyant un jeune officier qui me précédait immédiatement à la rentrée, prendre de l'eau bénite et faire un signe de croix tout à fait correct. Après cela tout comme des excursionnistes, avec le sac en plus cependant, nous avons gravi la colline pour regagner le village Rambaud où nous avons diné, car il se faisait temps, non qu'il fût bien tard, (il était à peine onze heures) mais un appétit formidable nous tenaillait l'estomac, du moins quant à moi il en était ainsi.

« Tous les vendredis nous partons de bon matin et notre repas est pris au grand air. Tout cela est absolument charmant. Ainsi la semaine dernière nous avons grimpé au trois quarts le massif de Charance. A treize cent mètres d'altitude notre compagnie a pris ses positions et avec un courage à toute épreuve a attendu l'assaillant qui comprenait trois compagnies. Un magnifique point de vue nous était réservé là-haut; le temps dans sa toute puissance en a décidé autrement et au lieu d'un splendide panorama nous nous sommes trouvés enfermés dans les nuages qui nous ont glacés jusqu'à la moelle des os.

Maintenant un peu de nouveau, depuis le 3 juin, jour anniversaire de ma naissance je porte les galons de caporal et je suis affecté à la 12^e compagnie. J'aurais bien répondu à Laussel qui m'annonçait aussi sa nomination mais j'ignore complètement son adresse. »

Gaffet, Albertville, 12 Juin. — « ...Je suis toujours le lecteur assidu du cher *Echo* et je me fais un plaisir de le passer aux camarades qui veulent le lire... J'ai passé très agréablement mon congé de Pentecôte en compagnie de mon brave camarade Pierre Feuilland que j'avais invité à venir chez moi, à Cette. Je lui ai fait les honneurs de cette ville pittoresque et qui ne manque pas de charmes. C'était un spectacle d'autant plus nouveau pour lui qu'il voyait la mer pour la première fois.

« De Cette il est allé achever son congé à Barbentane d'où il arrive enchanté de l'accueil qu'il a reçu de M. le Curé, de la famille Laussel et de tous ses amis... »

Etat Religieux

BAPTEMES

Mai

10. — Anna Jeanne Pitras. Parrain: Jean-Marie Rouqueirol. Marraine: Anaïs Couttier, épouse Pitras.

14. — Marie-Louise-Marguerite Bertaudon. Parrain: Michel Fontaine. Marraine: Louise Linsolas, épouse Bertaudon.

Juin

9. — Eléonore-Rose-Augusta Chancel, Parrain : Auguste Chancel. Mairaine Eléonore Griot, épouse Chambereau.

SEPULTURES

Mai

11. — Marie-Louise Ardigier, fille de Henri Ardigier et de Marie-Joséphine Cuo, 18 ans, Berterigues.

La mort soudaine et foudroyante de cette pieuse et sympathique jeune fille provoqua un véritable deuil public. Elle était une de nos meilleures Enfants de Marie, et elle eût été prieure de la Sainte Vierge, cette année, si le désir d'être avec des compagnes et amies du même âge n'avait retardé sa promotion. C'était aussi une des plus dévouées zélatrices de l'Echo paroissial. Nous lui payerons notre dette de reconnaissance par la célébration d'un service funèbre particulier, lors de la nomination des futures prieures, ses amies. Que sa famille veuille accepter ici nos très sincères condoléances !

16. — Marie Ménard, veuve Bonnet, 80 ans, au Planet.

Juin

2. — Blanche Roux, fille de François et de Amélie Linsolas, 2 ans, place de l'Eglise.

10. — Guillaume Bruyère, 71 ans, rue du Barri.

La Purification

Lorsque Marie et Joseph entrèrent dans le temple, Dieu dit au saint vieillard Siméon : « Voici le Sauveur ». Il prit alors dans ses bras l'Enfant Jésus et le serra sur son cœur. Mais nous, ne sommes-nous pas bien plus heureux que Siméon ? Nous pouvons le garder toujours, si nous voulons. Il ne vient pas seulement dans nos bras, mais dans notre cœur.

Bienheureux curé d'Ars.

Education

Les hommes manquent à la société, parce que la force manque aux hommes, et la force manque aux hommes, parce que l'obéissance a manqué aux enfants. Qu'est-ce, en effet, qui crée des volontés fortes, de mâles caractères, des hommes, enfin ? C'est l'habitude virile d'une généreuse et libre obéissance. L'indépendance prématurée ne fait pas l'homme, cela le défait.

R. P. FÉLIX.

Petites Ripostes

1^o Dieu est assez puissant pour châtier suffisamment les damnés sans recourir à un enfer éternel.

Rép. — 1^o Et alors le scélérat pourra dire à Dieu: « Patience, il faudra bien qu'un jour ou l'autre tu m'ouvres ton ciel; en attendant, je continue à t'outrager. »

2^o Dieu est assez puissant... etc... — Oui, si les damnés pouvaient un jour se repentir et revenir à Dieu. Mais ils ne le peuvent plus. Cette vie seule nous est laissée pour la liberté de faire le bien ou le mal.

3^o Mais tous les raisonnements du monde ne valent pas les enseignemens de la foi et la parole de Jésus-Christ aux maudits: « Allez au feu éternel. »

2^o Dieu est trop sage pour punir éternellement la faute d'un moment.

Rép. — 1^o La faute n'a pas duré; mais quand le pécheur impénitent l'emporte dans l'autre monde, elle reste avec lui, pour le rendre éternellement coupable, et, par suite, éternellement digne de châtement.

2^o Quand la justice humaine envoie un bandit à la guillotine ou aux travaux forcés, elle n'apprécie pas son crime au moyen d'une montre.

3^o Dieu est trop bon pour châtier éternellement.

Rép. — Aussi n'est-ce pas lui qui nous damne, mais nous-mêmes qui nous damnons en mourant sans lui avoir demandé pardon. Ce n'est pas lui qui nous chasse le premier, mais nous qui le repoussons. Nous ne voulons pas de son Ciel, et nous voudrions qu'il nous y fasse entrer.

Vlan.

Questions Sociales

à la portée de tous

La **Question sociale**, malgré les grandes majuscules qui servent à écrire le mot, est aussi vieille que la société. D'où vient que pour beaucoup elle est le Mont-Blanc qu'on n'avait jamais vu et dont il faut s'occuper avant tout.

En réalité, cette très ancienne question est devenue nouvelle par suite de divers fléaux qui ont sévi sur la société et que des gens très malins disent être les conséquences du Progrès.

Que cherche-t-on, en définitive, au bout de ces calculs si compliquées, de ces méditations et études si souvent stériles, sinon une plus grande Justice Sociale, selon la formule ordinairement employée? **Justice Sociale!** Le mot à lui seul, sans parler de la chose, sur laquelle on ne s'entend guère, indique apparemment que la question sociale est, sinon exclusivement, au moins en bonne partie, une question **morale**, donc intimement liée à la **Religion**.

Or, précisément, la société contemporaine s'évertue à chercher, en dehors de toute Religion, la solution du problème économique, comme si la Charte des Droits de l'homme de 1789 pouvait remplacer l'Ordre Moral éternel. Et cette société désorientée ne veut pas s'apercevoir qu'en chassant Dieu de son sein, elle s'est enlevé tout espoir de réaliser la « **Justice Sociale** » inséparable de Lui.

C'est là le problème nouveau et insoluble.

Prolo.

ROME

et les Reliques de la Passion

A Rome, non loin de la Basilique Saint-Jean de Latran, sont réunies les plus vénérables reliques de la Passion.

C'est d'abord la *Scala Sancta*.

En 326, sainte Hélène fit transporter de Jérusalem à Rome le grand escalier de marbre qui se trouvait dans la maison de Pilate, et dont les 28 marches furent gravies par le Sauveur durant sa Passion. Du palais de Latran, où on l'avait d'abord conservé, cet escalier fut transféré, sous Sixte-Quint, à la place qu'il occupe aujourd'hui, c'est-à-dire dans un petit sanctuaire qui fait face à la Basilique de Latran.

Pour édifier l'escalier, on commença par placer la marche supérieure, puis l'avant-dernière, et ainsi de suite: les ouvriers achevèrent ainsi leur travail sans mettre les pieds sur l'escalier. Clément XII, pour conserver ces marches vénérables, les fit couvrir de planches de noyer, que ses successeurs durent faire renouveler plusieurs fois.

La *Scala Sancta* ne se gravit qu'à genoux; de nombreuses indulgences sont accordées à ceux qui prient un instant sur chaque marche avant de la baiser. On redescend par des escaliers qui se trouvent à droite et à gauche de la *Scala Sancta*.

Non loin de cette précieuse relique de la Passion se trouve l'église de *Sainte-Croix-de-Jérusalem*, qui remonte à Constantin-le-Grand qui la fit construire pour recevoir les reliques que sainte Hélène, sa mère, avait apportées de Jérusalem à Rome.

Voici l'inventaire de ces précieuses reliques:

1^o Deux épines de la Couronne de N.-S. J.-C.

2^o Un des clous qui ont fixé Jésus à la Croix.

3^o Trois morceaux de la vraie Croix. Il y en avait un quatrième qui se trouve actuellement au Vatican.

4^o Une partie de l'inscription de la Vraie Croix; on y lit très distinctement le mot NAZAREEN; dans les trois langues, hébreu, grec et latin.

5^o Le doigt de l'apôtre saint Thomas, qui a touché les plaies de N.-S. J.-C.

Sous l'église est une crypte dont le pavé recouvre la terre du Calvaire, apportée par sainte Hélène. Le Pape et le cardinal du titre de Sainte-Croix, ont seuls le droit de célébrer à l'autel principal, que surmonte une ancienne statue de sainte Hélène. Entre autres reliques, cet autel renferme un morceau du vêtement du Sauveur et une partie de l'éponge avec laquelle les Juifs présentèrent au Divin Crucifié le fiel et le vinaigre. Les femmes ne peuvent pénétrer dans cette crypte que le 20 mai, et cela sous peine d'excommunication.

C. C.

Prône pour Tous

Le Sacrement de Pénitence

A qui et quand s'impose-t-il?

La réponse à ces questions se trouve très nettement dans le troisième commandement de l'Eglise:

Tous tes péchés confesseras
A tout le moins une fois l'an.

La confession est obligatoire pour tous les fidèles, une fois chaque année. Qui ne remplit point ce devoir, pèche gravement.

Pourquoi? dira-t-on.

Ce Sacrement est fait pour effacer les péchés: si durant les douze mois, je ne tombe pas, du moins gravement, pourquoi m'astreindre à un acte pour moi inutile.

Je réponds: 1^o L'Eglise en faisant ses commandements a coutume de s'inspirer de raisons sérieuses. Même si je ne les voyais pas, je devrais prudemment croire qu'elles existent.

2^o La rémission des péchés véniels n'est-elle pas un effet du sacrement de pénitence, dont il est urgent de tenir compte?

3^o Il ne faut point oublier que la Pénitence, qui remet le péché, a pour effet aussi de donner la force de ne point succomber aux tentations. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que, sans ce recours à la grâce divine, nul ne resterait longtemps à l'abri du péché, même grave.

La confession est, sinon obligatoire, du moins conseillée par tous les théologiens, au plus tôt après

leur faute, à ceux qui sont tombés dans le péché grave.

Sans doute, pourvu que, accompagné du désir de se confesser, un acte de contrition parfaite rendra la pureté à l'âme, mais est-il facile d'éviter l'illusion en cette matière? Peut-on facilement être certain de posséder cette contrition parfaite? N'est-il pas plus sage de recourir sans tarder au Tribunal de la Pénitence?

La confession est encore recommandée à certaines périodes de la vie, alors que les tentations assiègent notre âme, alors que, malgré nos efforts, nous sentons notre faiblesse et craignons de tomber.

L'humilité de l'âme qui dévoile ses combats attire sur elle la grâce divine.

Les conseils du prêtre aident à triompher des tentations et des obstacles: souvent, pour expérimenté que l'on soit, on est mauvais conseiller en sa propre cause. N'oublions pas du reste que avec l'absolution une grâce particulière est donnée à l'âme, qui la fortifie précisément contre les dangers qu'elle découvre.

Enfin, les maîtres de la vie spirituelle assurent que *qui veut persévérer doit se confesser régulièrement*. Mgr de Ségur dit: *régulièrement et souvent*.

J. L.

***** PAGE DES ENFANTS *****

3^{me} Concours

49 mots à trouver. — 59 concurrents.

36 mots: 1. Jeanne Boyer, Ext. J.-d'Arc, r. Vauban 5, Grenoble.

30 mots: 1. Marthe Berthier, à St-Genis-Laval.

28 mots: 1. Germaine Ferrand, av. de la Gare, 24, Tarare.

27 mots: 6. Gabriel Sutti, Avenue de la Gare, Anse.

Françoise Gallet, Avenue du Parc, 4, Neuville-sur-Saône.

Simone Côte, Hte-Rivoire, (Rhône).

Jean d'Azergues, au château de Chazay-d'Azergues (Rhône).

Jules de Laromanichère, rue de Trion, 7, Lyon-Saint-Just.

Mlle L.-O. Gagneur, château de Chazay-d'Azergues.

26 mots: 2. Andrée Riffaut, St-Genis-Laval.

Jean de la Viarde, Boulevard Victor-Hugo, 199, Lille.

25 mots: 5. Henriette Sartel, St-Genis-Laval.

F. Burnichon, Fontaines-St-Martin.

Marthe Vaccané, 17, rue Pailleron, Lyon-Croix-Rousse.

Anna Feugère, rue Girardin, 9, Roanne.

Joannès Molager, à la Garde, par Boën-s-Lignon (Loire).

24 mots: 3. Claudia Garon, St-Just-en-Doizieu,

par la Terrasse-s-Dorlay (Loire).

Marie-Louise Bruyas, rue Richagneux, St-Julien-en-Jarez.

Mme veuve Schluty, cours Voltaire, 66, Agen.

23 mots: 9. — 22 mots: 12. — 21 mots: 5. — 20 mots: 1. —
19 mots: 5. — 18 mots: 3. — 17 mots: 2. — 16 mots: 2. — 14, 1.

Voici les mots du Concours:

1^{re} Strophe: Rayon — crêtes — clarté — envahit.

2^e Strophe: Radieux — recueille.

3^e Strophe: Imprégnés — prunelliers — neigé.

4^e Strophe: Menus — frôle — voile.

5^e Strophe: Blancheurs — maître — révèle — azur.

6^e Strophe: Murmure — beaux — passé — méchant.

7^e Strophe: Beffroi — carillon — prélude — vitrail.

8^e Strophe: Bancs — chœur — cierge — mobiles.

9^e Strophe: Nefs — bruit — recueillement — parfums.

10^e Strophe: Célébrer — Admis — Jésus.

11^e Strophe: Tressaille — vraiment — pur.

12^e Strophe: Festin — pain.

Nous décernons 20 prix.

Ces vingt prix sont attribués aux vingt concurrents dont les noms et adresses sont cités.